

Décision portant attribution de compétences et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims et du Centre Hospitalier Auban-Moët d'Épernay,

- VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;
- VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims ;
- VU la convention de direction commune modifiée du 28 juin 2016 entre le Centre Hospitalier Universitaire de Reims, le Centre Hospitalier Auban-Moët à Épernay, le Centre Hospitalier Rémy Petit-Lemercier à Montmirail et les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes Jean Collery à Ay et Augé Colin à Avize.

Décide :

Article 1 : Madame Virginie FILLEUL, responsable budgétaire – financier au sein de la Direction des finances et de l'appui à la performance du Centre Hospitalier Auban-Moët à Épernay, reçoit délégation de signature pour procéder à la constatation des droits et obligations, pour liquider les recettes ou les dépenses, pour émettre les ordres de recouvrer ou de payer, les titres de recettes et les mandats, accompagnés des pièces justificatives requises. La signature des bordereaux de titres et de mandats est également déléguée.

Madame Virginie FILLEUL a délégation de signature pour les bons de commande d'exploitation d'un montant inférieur à 10 000 € HT.

Article 2 : La signature des ordres de réquisition du comptable public et des autorisations de poursuite n'est pas déléguée.

Article 3 : Le délégataire rend compte à échéance régulière au déléguant des actes réalisés.

Article 4 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet du Centre Hospitalier Universitaire de Reims et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 18 octobre 2023

La Directrice Générale

Laetitia MICARELLI-FLENDER



Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature
référéncée LMF/LL/RL/2023-160 le 25/10/2023

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Virginie FILLEUL	TSH	VF	